Saint-Basile-le-Grand

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

PLAISIRS D'HIVER

Partez à la conquête d'aventures polaires divertissantes !

Saint-Basile-le-Grand, le 22 janvier 2024 – Encore cette année, la Ville de Saint-Basile-le-Grand invite ses citoyens à se divertir et à profiter du grand air, grâce à son événement hivernal extérieur *Plaisirs d'hiver*. Enfilez tuque et mitaines et venez découvrir, en famille ou en solo, deux pôles de jeux libres actifs et ludiques les 10 et 24 février prochain. Proposées dans le décor convivial et festif des parcs du Ruisseau et de Montpellier, ces activités gratuites sauront amuser petits et grands.

Parc du Ruisseau • Samedi 10 février de 18 h à 22 h

Lors de ce rendez-vous sous les étoiles, les Grandbasiloises et Grandbasilois sont invités à participer et apprécier une panoplie d'activités récréatives et d'animations ambulantes. Que vous soyez des amoureux de la raquette ou simplement curieux de tester vos habiletés, vous aurez l'occasion de vous aventurer sur un sentier éclairé aux flambeaux. Des raquettes à neige pour adultes et enfants seront disponibles pour emprunt tout au long de la soirée.

Profitez également de l'ambiance animée et festive pour chausser vos patins et vous adonner à une session de patinage sur les deux surfaces glacées extérieures du parc du Ruisseau. La pente à glisser sera aussi accessible et le prêt de 45 tubes à neige sera disponible. Notez que ces trois installations hivernales demeurent accessibles pendant toute la saison, lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Si l'envie vous en dit, joignez-vous à des ateliers de zumba et de djamboola. D'une durée de 20 minutes chacun, ceux-ci vous seront proposés à 18 h 30, 19 h 30 et 20 h 30, afin de vous faire expérimenter un entraînement cardiovasculaire sur des rythmes chaleureux d'Afrique. Ces séances seront également offertes le samedi 24 février à 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30, au parc de Montpellier.

Cela est sans compter qu'un kiosque de microbrasserie proposant différentes variétés de bières artisanales, ainsi que le comptoir alimentaire de la Maison des jeunes La Butte, où vous pourrez vous procurer des boissons chaudes, seront aménagés sur place. Prévoyez de l'argent comptant et venez profiter d'un coin détente autour de l'un de nos foyers.

Parc de Montpellier • Samedi 24 février de 13 h à 17 h

Pour cette deuxième journée d'animation des *Plaisirs d'hiver*, nous vous convions à une multitude d'activités riches en divertissement pour toute la famille. Tout d'abord, venez découvrir et participer à notre kermesse géante. Au programme vous attendent plusieurs jeux d'agilité et de l'animation ambulante.

Fort de son succès au parc de la Seigneurie l'année dernière, le château de neige sera de retour cet hiver, mais cette fois, au parc de Montpellier. Sa construction débutera dès cette semaine. Celui-ci comprendra une petite pente à glisser et d'amusants tunnels, pour des heures de plaisir

garanties ! Si les conditions météorologiques le permettent, le fort demeurera accessible à tous jusqu'à la fin de la saison hivernale.

De plus, il sera à nouveau possible d'emprunter des raquettes à neige afin de sillonner les trajets aménagés sur le site, tout en admirant la vue imprenable sur le bassin du parc et sur le mont Saint-Bruno. Les plus compétitifs pourront quant à eux affronter les membres de leur famille ou même d'autres citoyens lors d'un tournoi de pétanque sur neige. Venez y participer en grand nombre ! Si le bassin d'eau du parc est suffisamment gelé pour accueillir des patineurs, ce sera aussi l'occasion parfaite d'enfiler vos patins et de profiter de la surface glacée.

Et bien sûr, avec les aventures polaires viennent les collations et les breuvages réconfortants. Sur place, le camion-restaurant L'érable au fil du temps offrira gratuitement de la tire sur neige ainsi que des beignets chauds, en plus de faire la vente d'autres produits d'érable. De plus, il sera à nouveau possible de vous ravitailler en bières artisanales et en boissons chaudes, grâce à notre kiosque de microbrasserie et au casse-croûte de la Maison des jeunes. N'oubliez pas votre argent comptant et venez vous réchauffer avec de la musique d'ambiance autour de nos foyers extérieurs.

En cas de météo peu clémente

Des activités pourraient être modifiées, reportées ou annulées en cas de mauvaises conditions météorologiques ou en l'absence de neige. Consultez la ligne *État des activités* au 450 461-8000, option 4, poste 5, le jour des événements pour connaître les dernières mises à jour.

Prolongez vos plaisirs d'hiver !

En plus des activités et des installations proposées dans le cadre des animations des *Plaisirs d'hiver*, rappelez-vous qu'il est possible de profiter d'une patinoire extérieure au parc des Trinitaires ainsi que d'une patinoire extérieure et d'un sentier glacé non éclairé d'environ 500 mètres au parc de la Seigneurie.

De plus, le prêt de tubes à glisser est offert au parc du Ruisseau, pendant ses heures d'ouverture. S'ajoute à cela en nouveauté cette année le prêt de raquettes à neige. Rendues disponibles grâce à une subvention obtenue dans le cadre du programme d'aide financière « Plaisirs Plein Air » de Loisir et Sport Montérégie, les raquettes conviennent à des pointures juniors et adultes. Présentez-vous à la roulotte de patin pour emprunter votre tube de glisse ou votre paire de raquettes.

Des installations éclairées mais non surveillées

Lorsque praticables, l'ensemble des sites extérieurs d'activités, à l'exception du parcours glacé du parc de la Seigneurie, sont éclairés du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h, ainsi que les samedis et dimanches de 9 h à 22 h. Bien que l'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire travaille sans relâche afin d'entretenir et de rendre sécuritaires pour tous les installations hivernales de la Ville, notez que celles-ci ne sont dorénavant plus surveillées. Ainsi, la Ville sollicite la collaboration de ses citoyens afin de faire preuve d'une extrême vigilance lorsque vous visitez les pentes à glisser et les surfaces glacées du territoire. En ce sens, le port du casque protecteur est fortement recommandé sur les patinoires.

Rappelons que l'état des sites extérieurs d'activités est mis à jour ponctuellement en ligne au villesblg.ca/conditions-sites-hivernaux.

Pour tous les détails

Pour plus d'information concernant la programmation de l'événement, visitez le villesblg.ca/plaisirsdhiver.

- 30 -

Source : Karianne Falcon, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | k.falcon@villesblg.ca

Demandes médias
Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca